

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur



24093196

ale.
l.

10 JUN 2024

Greffe

N° d'entreprise : **0421 312 867**

Nom

(en entier) : **MENATAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Léon François, 6-8, 5170 Profondeville**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01 MARS 2024

L'assemblée générale décide de modifier le siège social de l'entreprise.

À partir du 01 Avril 2024, l'adresse du nouveau siège sera : Rue du réemploi 4 - 5020 Namur

L'assemblée donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la (des) décision(s) ci-annexée (s), en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/06/2024 - Annexes du Moniteur belge